

Association Grand-Lieu/Nokoué
10, rue de Verdun
44 310 Saint-Lumine-de-Coutais
<http://grandlieu-nokoue.org>



Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association Grand-Lieu/Nokoué du vendredi 15 avril 2016

Le nombre de membres présents étant suffisant, le quorum atteint, à 19 h, Pierre-Marie BINET, le président ouvre l'assemblée générale qui pourra donc délibérer valablement. Madame Laurence Friou-Glain sera secrétaire de séance.

1 – Rapport moral 2015/2016 du président

Depuis sa dernière Assemblée Générale (27 avril 2015), comme les années précédentes, notre association a fait son possible, je pense, pour réaliser, au moins en partie, les objectifs qu'elle s'est donnée dans ses statuts à savoir ; "mettre en œuvre des actions d'échanges et de coopération dans les domaines de la culture et de l'éducation entre les communes, les associations et les habitants du bassin du lac de Grand-Lieu et du lac Nokoué au Bénin".

Cela s'est concrétisé principalement par la construction d'un cybercentre à Sô-AVA.

Les travaux ont commencé en janvier 2015 mais à ce moment de l'année nous n'avions pas la totalité du financement et les travaux ont dû s'arrêter pendant quelque temps.

La course solidaire qui s'est déroulée au collège Petite Lande le 28 mars et à l'organisation de laquelle nous avons participé nous a donné les moyens de poursuivre les travaux de construction de ce cybercentre. Les travaux ont repris à la fin du second trimestre 2015.

Notre partenaire Gsade-ONG envisage alors d'inaugurer le cybercentre début août 2015. 3 membres du CA décident de se rendre à cette inauguration. Bernard Coudriau, maire de Saint Lumine ainsi que Jean-Luc Andriet correspondant de la presse locale feront également partie de la délégation.

L'inauguration du cybercentre aura finalement lieu le 11 août. A cette date, le chantier est totalement terminé et les 30 ordinateurs dont certains connectés à internet sont en place. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence d'environ 200 personnes et devant les principales personnalités de Sô-AVA. Le public a été très impressionné par la qualité du local et par l'équipement informatique.

Fin août, notre partenaire Gsade-ONG organise un premier stage de formation à l'informatique. Près de 30 personnes ont suivi ce stage et, à son issue, reçu une attestation de formation. D'autres formations ont été et seront organisées.

La fonction principale du cybercentre est cependant d'être à la disposition des collègues afin que les professeurs viennent enseigner l'informatique à leurs élèves.

En novembre 2015, le président de Gsade-ONG, monsieur André TODJE est venu à Grand-Lieu, notre association a financé une partie de son voyage. A cette occasion, il est passé à Petite Lande rendre compte aux élèves du collège de l'utilisation des fonds collectés lors de la course solidaire. Il est également intervenu lors de la soirée "Regards sur l'Afrique" du 21 novembre que notre association organise depuis plusieurs années avec ses partenaires "Tokanto Machecoul", "Les enfants du Badiar" et "Cinéphil", le cinéma de Saint Philbert.

Le 21 novembre, l'association a tenu un CA en présence d'André TODJE. Lors de ce CA, nous avons rédigé et signé une convention portant sur le financement du fonctionnement du cybercentre de Sô-AVA par Grand-Lieu/Nokoué à hauteur de 1500 € par an pendant deux années. A cette occasion, nous avons discuté de nos futures actions à Sô-AVA. André TODJE nous a expliqué que 2 collèges de Nokoué était très éloignés du cybercentre et n'étaient pas raccordés au réseau électrique. Les élèves de ces collèges ne pourront donc pas être initiés à l'informatique avec les moyens actuellement en place. Aussi, il a souhaité que, puisque les élèves ne pouvaient pas venir à l'informatique, l'informatique irait à eux. Pour cela, avec notre partenaire, nous avons décidé de construire une barque qui transportera aux collèges concernés des ordinateurs portables alimentés par des panneaux solaires et connectés à internet par des connecteurs 3G/WiFi. Nous appellerons cette barque une "cyberpirogue".

La réalisation de ce projet de cyberpirogue sera notre principale activité pour 2016/2017.

Le coût du projet étant évalué à environ 12 500 €, le rôle de l'association Grand-Lieu Nokoué sera de trouver les financements. Dans ce but, nous avons décidé de participer à la campagne PEPA (Pas d'Education Pas d'Avenir) organisée par la Ligue de l'Enseignement. Cette campagne peut subventionner des projets de ce type. Notre projet a été retenu et sera donc subventionné, à hauteur de 3000 €. La participation à la campagne PEPA nécessitait l'adhésion de l'association Grand-Lieu/Nokoué à la Ligue de l'Enseignement, ce qui a été fait.

Lors du CA du 8 janvier, nous avons également décidé de visiter les collèges de Grand-Lieu afin d'y rencontrer les principaux. Le but de ces visites était de proposer d'intervenir devant les élèves afin de leur faire connaître l'existence de la relation Grand-Lieu/Nokoué et ainsi ancrer davantage cette relation dans le territoire et, éventuellement de susciter l'organisation d'actions de solidarité afin de nous aider à financer le projet de cyberpirogue. Ces visites se sont déroulées en février/mars 2015 et nous ont ouvert quelques perspectives.

Les actions que nous avons menées à Nokoué jusqu'à présent ont concerné l'éducation. L'un des buts de l'association à savoir "les échanges dans le domaine de la culture" n'a jusqu'à ce jour pas été mis en œuvre. Aussi nous avons décidé de contacter l'association Boussole de la Cité de Sô-AVA afin de réfléchir avec elle à ce que nous pouvons faire ensemble dans ce domaine. Cette proposition a reçu un accueil favorable de ce, peut-être, futur partenaire. Le contact étant récent, rien de concret n'a été décidé mais notre proposition concerne pour l'instant le visionnage de films ici et là-bas.

Voilà donc l'essentiel de l'activité de l'association Grand-Lieu/Nokoué depuis l'Assemblée Générale du 27 avril 2015.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'assemblée générale.

2 – En l'absence du trésorier, M. Bernard Vincent, le trésorier-adjoint, M. Arnaud de la Cotte présente le bilan financier.

Association Grand-Lieu/Nokoué

Compte de résultat 2015

31/12/2015

Dépenses		Recettes	
Frais de fonctionnement	520,94	Recettes	12281,22
Assurance	88,11	Adhésions	120,00
Frais bancaires	47,10	Recettes Terres d'ailleurs	266,50
Hébergement jimdo (Site internet)	90,00	Course solidaire Petite lande	11894,72
Communication	200,56		
Frais réception	95,17	Subventions	3490,00
		Commune Saint-Philbert	190,00
Réserve pour Terres d'Ailleurs	466,58	Commune Saint-Lumine Département	800,00 2500,00
Cooperation GSADE-ONG	15768,89		
Transport ASCOLA	560,00		
Matériel informatique	73,89		
Voyage André Todjé	500,00		
Conventions cyber Gsade	14635,00		
Total	16756,41	Total	15771,22
Déficit	-985,19		
TOTAL	15771,22	TOTAL	15771,22

REPARTITION DEPENSES	%	REPARTITION RECETTES	%
Frais de fonctionnement	3,30	Adhésions et recettes	2,45
Action de coopération	94,11	Collège Petite Lande	75,42
		Subventions	22,13

Le compte de résultat est adopté à l'unanimité par l'assemblée générale.

3 – Le budget prévisionnel

Le budget prévisionnel 2016 prend en compte projet de cyberpirogue.

Association Grand- Lieu/Nokoué Budget 2016

11/04/2016

Dépenses		Recettes	
Frais de fonctionnement	588,00	Recettes	450,00
Assurance	88,00	Adhésions	150,00
Frais bancaires	32,00	Repas solidaire Terres d'ailleurs	300,00
Hébergement internet communication	78,00		
Cotisation ligue enseign.	150,00		
	240,00		
solde compte Terres d'ailleurs	500,00		
		Subventions	4500,00
		Département Loire-Atlantique	3500,00
		Commune Saint-Philbert	500,00
Convention fonctionnt cyber Gsade 2015	1500,00	Commune de Saint-Lumine	500,00
Voyage André Todjé	500,00	Autres Recettes	3000,00
		Tibco	500,00
		Collège Lamoricière	2500,00
Réserve projet decyberpirogue	4862,00		
Total	7950,00	Total	7950,00

0,00

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité par l'assemblée générale.

4 – Bilan financier

Association Grand-Lieu/Nokoué Bilan 2015

31/12/2015

Actif		Passif	
Banque	1047,92	Report 2014	1566,53
		Résultat 2015	-985,19
		Réserve Terres d'ailleurs	466,58
TOTAL	1047,92	TOTAL	1047,92
Réserve			0,00
pour Terres d'ailleurs	466,58		
Somme à disposition	581,34		

Le bilan financier est adopté à l'unanimité par l'assemblée générale.

5 – Renouvellement du conseil d'administration

Le tiers sortant des membres du conseil d'administration est constitué de :

- Monsieur Arnaud de la Cotte
- Monsieur Bernard Vincent
- Madame Nadège Davy

Le vote, organisé par monsieur André Linard, reconduit les trois candidats au conseil d'administration, à l'unanimité des votants.

6 – Questions diverses

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale de l'association décide que dorénavant, l'assemblée générale de l'association se tiendrait en début d'année civile (courant du mois de janvier) de manière à mieux coller aux dates des dossiers de demandes de subvention.

7 – Adhésions à l'association Grand-Lieu/Nokoué

A main levée, et à l'unanimité, sur proposition du président, l'assemblée générale décide de maintenir le montant de l'adhésion à 10 €.

Les membres présents renouvellent leur adhésion à l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clos l'assemblée générale de l'association Grand-Lieu/Nokoué à 20 h 30.

